



## DECISION DU MAIRE

N° 001-2024

Mairie de FILLINGES  
858 route du Chef-lieu  
74250 FILLINGES  
☎ 04.50.36.42.65

### **OBJET : Contrat de location**

Le Maire de la Commune de Fillinges,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération en date du 11 juin 2020 autorisant la délégation de pouvoir du Maire, des attributions prévues à l'article L2122-22 susvisé,

CONSIDERANT qu'une personne avait fait une demande de logement,

### DECIDE

- ARTICLE 1 :** Un contrat de location de 6 ans à compter du 08 janvier 2024 a été conclu pour l'appartement n° 207 de la Résidence La Sapinière moyennant la somme de 420.00 euros au titre du loyer et de 15 euros au titre des charges.
- ARTICLE 2 :** La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune et sera affichée en Mairie.
- ARTICLE 3 :** Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie.

Fillinges, le 23 janvier 2024

Le Maire  
Bruno FOREL

Acte exécutoire compte tenu de la télétransmission en Préfecture de Haute-Savoie (74), le  
et de la publication le